



Typologie des exploitations poules pondeuses en Pays de la Loire

En dehors des basses-cours, il existe 536 exploitations produisant des œufs de consommation en Pays de la Loire (plus de 0,15 UTA¹ sur l'atelier avicole). Pour 232 d'entre elles, il s'agit de la production principale de l'atelier avicole de l'exploitation. Les producteurs d'œufs sont plutôt jeunes (43 ans) et seulement 32 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans. En Sarthe et en Mayenne, ce sont plutôt des élevages Label Rouge ou bio tandis qu'en Vendée et Maine-et-Loire, les élevages de poules pondeuses en cage dominent. La SAU moyenne est de 73 ha dont près de la moitié dédiée aux surfaces fourragères.

La production d'œufs de consommation s'est fortement développée en Pays de la Loire (deuxième rang national après la Bretagne). Contrairement à la filière volailles de chair, le nombre d'éleveurs de la filière ponte a augmenté. Des structures très spécialisées avec de grandes capacités d'élevage de poules pondeuses en cage côtoient des ateliers de taille plus modeste dont une part croissante produit des œufs plein air, Label Rouge et biologiques, pour répondre aux différentes attentes des consommateurs.

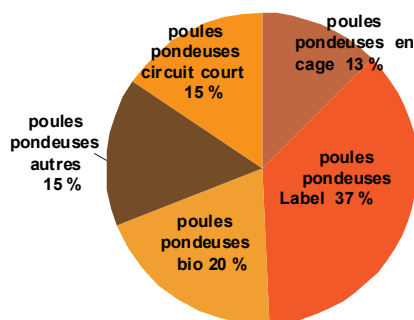
Les élevages de poules pondeuses en cage ont dû appliquer les nouvelles normes de bien-être animal au 1^{er} janvier 2012, avec le passage obligatoire à des cages collectives aménagées offrant

plus d'espace aux animaux. Après une baisse de la production en 2011 et début 2012, et une envolée logique du prix de l'œuf, la forte hausse de la production fin 2012 - début 2013 a fait chuter brutalement le cours de l'œuf. Les Pays de la Loire ont produit 1,6 milliard d'œufs en 2012 soit 13 % de la production française. 1 900 exploitations possèdent des poules pondeuses en Pays de la Loire. En dehors des basses-cours, il existe 536 élevages mobilisant plus de 0,15 UTA sur l'atelier avicole. Pour 232 d'entre eux, la poule pondeuse est la production avicole principale de l'exploitation. Ceux-ci regroupent 3,9 millions de poules pondeuses, soit les trois quarts des effectifs de la région.

Avertissement : l'analyse qui suit porte sur les 232 exploitations pour lesquelles l'atelier poules pondeuses est la production avicole principale de l'exploitation, c'est-à-dire mobilise plus de 60 % du temps de travail consacré à l'aviculture.

Parmi les 232 exploitations dont le principal atelier volailles est la poule pondeuse, les exploitations Label Rouge (LR) et bio sont très présentes.

Répartition des exploitations poules pondeuses selon le type d'élevage



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

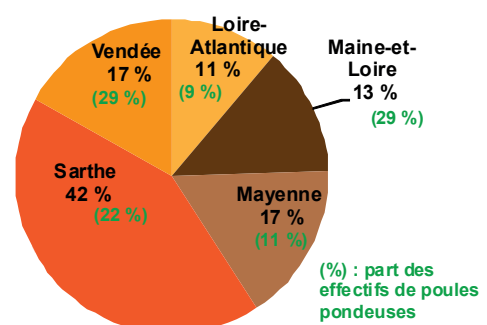
Des poules pondeuses Label Rouge et bio plus présentes en Sarthe et Mayenne

La Sarthe détient le plus grand nombre d'exploitations. Ce sont majoritairement des exploitations de poules pondeuses (PP) Label Rouge et bio. Ainsi, ce département ne compte que 22 % des effectifs régionaux de PP mais les deux tiers des PP Label Rouge et 38 % des PP bio. 40 % des poules sarthoises sont LR et 15 %

bio. En Mayenne, les élevages LR et bio sont également prédominants et regroupent respectivement 20 % et 13 % des poules de ce département. C'est en Vendée et en Maine-et-Loire que l'on trouve le plus de PP, en lien avec la présence d'élevages en cage : 40 % des élevages en cage de la région sont en Vendée et 35 % en Maine-et-Loire. Dans les élevages où l'activité volaille principale est l'élevage de poules pondeuses, 80 % des poules vendéennes et 72 % des poules angevines sont en cage.

Les élevages en cages ont en moyenne 80 000 PP, les élevages Label Rouge 6 000, les élevages en production biologique 7 000, les élevages en circuits courts 10 000 et les autres élevages de poules pondeuses 11 000.

Répartition des exploitations poules pondeuses



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

L'EARL est le principal statut juridique des exploitations de poules pondeuses (41 %), suivi du statut individuel (37 %). Les exploitations élevant des poules en cage sont plus fréquemment des sociétés (seulement 10 % d'exploitations individuelles). En Label Rouge, en revanche, l'exploitation individuelle domine (41 %).

Les exploitations poules pondeuses emploient en moyenne 2,4 UTA ; 70 % sont des UTA familiales, 23% des salariés permanents. Les UTA salariées sont principalement dans les exploitations PP en cage et les exploitations en circuits courts. En exploitations PP en cage, le volume de travail est en moyenne de 3,8 UTA/exploitation, assuré pour moitié par des salariés dont 90 % sont des salariés permanents. 79 % des exploitations PP en cage emploient des salariés ; seulement 14 % en exploitations LR.



Le tiers des effectifs de poules pondeuses dans les exploitations spécialisées

Aucune des 232 exploitations ayant la poule pondeuse comme production principale de l'atelier avicole n'a un atelier de canards gras. On y rencontre l'association avec d'autres volailles.

La catégorie la plus représentée est celle des **exploitations en circuits courts ou en agriculture biologique (82 exploitations)**. Toutefois, elles n'élèvent que 18 % des PP avec une moyenne de 8 400 PP par élevage. Dans ces exploitations, l'activité volaille est diversifiée afin de satisfaire la clientèle des circuits courts. Ainsi, outre les PP, elles détiennent 5 % des volailles de chair et les deux tiers des autres volailles. Leur surface moyenne est de 46 ha et 32 % d'entre elles ont un exploitant de plus de 50 ans. Le deuxième groupe par ordre d'importance est celui des **exploitations avec atelier volailles non dominant, qui rassemble 62 exploitations**. La poule pondeuse y est l'unique activité volaille. L'élevage moyen est de 10 800 têtes. La SAU atteint 91 ha en moyenne. La Sarthe compte 60 % de ces exploitations. 31 % d'entre elles connaîtront un départ en retraite dans les dix prochaines années.

Viennent ensuite les **40 exploitations multi-production avec au moins 2 ateliers de taille importante**. 55% sont situées en Sarthe et 23 % en Mayenne. En dehors des poules pondeuses, ces exploitations peuvent avoir un atelier volailles de chair. La taille moyenne de l'atelier poules pondeuses est de 11 800 têtes. Elles exploitent 124 ha de SAU en moyenne. 30 % de ces exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans.

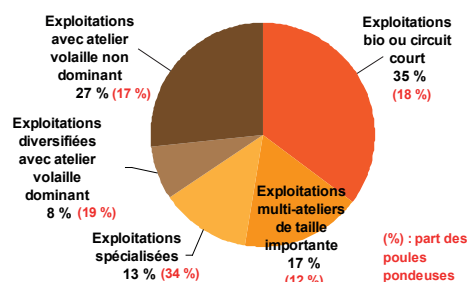
La SAU moyenne des exploitations poules pondeuses est de **73 ha**. Elle est de 85 ha en exploitation PP en cage. Elle est plus élevée pour les exploitations LR (93 ha), principalement situées en Sarthe, département où les surfaces d'exploitation sont plus importantes. La SAU est plus faible dans les exploitations bio (56 ha), autres pondeuses (44 ha) et circuits courts (33 ha). L'assolement moyen est constitué à 48 % de surfaces fourragères, 42 % de céréales, oléagineux ou protéagineux (COP).

Les éleveurs de poules pondeuses sont relativement jeunes (en moyenne 43 ans). Seulement 32 % des exploitations ont un éleveur de plus de 50 ans. Celles-ci détiennent 45 % des poules pondeuses. 12 % des exploitations seront concernées par un départ en retraite dans les 5 ans et dans 39 % des cas le successeur est connu.

Les exploitations spécialisées en volailles sont au nombre de **30**. Avec 44 200 têtes en moyenne par atelier poules pondeuse, elles assurent le tiers de la production. Elles peuvent, en outre, élever des volailles de chair et d'autres volailles. Leur SAU moyenne est de 13 ha. 34 % ont en exploitant de plus de 50 ans.

18 exploitations diversifiées avec atelier volailles dominant ont la poule pondeuse comme activité avicole principale. Elles comptent en moyenne 42 000 PP et peuvent avoir aussi un atelier volailles de chair. 64 % des volailles de chair sont détenues par ce groupe. La surface moyenne est de 60 ha. C'est dans ce groupe que la proportion d'exploitations avec un exploitant de plus de 50 ans est la plus élevée (39 %).

Répartition des exploitations poules pondeuses selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRISE Pays de la Loire



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2

Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Stagiaire : François GUIGNARD
- Composition : Bénédicte GUY
- Cartographie : Virginie PERIN
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2013

en partenariat avec le

Pôle Economie et Prospective des
Chambres d'Agriculture
des Pays de la Loire

pole-economie@pl.chambagri.fr - 02 41 18 60 50

- Responsable : Pierre-Yves Amprou
- Chargée d'études : Christine Goscianski
- Avec la participation des autres chargés d'études du pôle économie et prospective

